



Observatoire national des entreprises de profession libérale

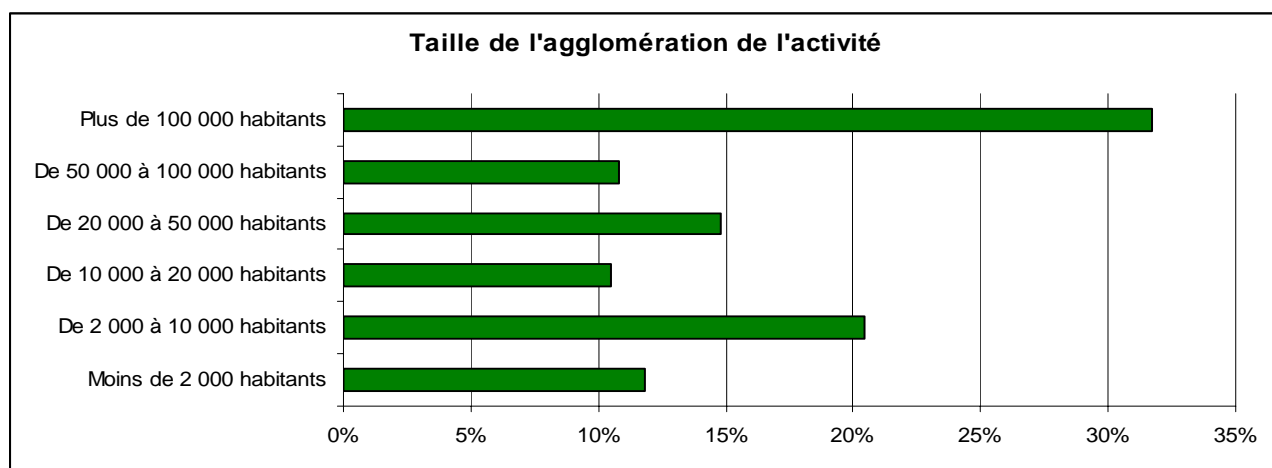
Entre le 03 et le 15 mars 2009, ONE-PL a procédé à une enquête au moyen d'un questionnaire en ligne auprès de 12 000 professionnels libéraux sur l'ensemble de la France.

4 233 réponses complètes ont été retournées par les chefs d'entreprise.
Voici l'analyse des traits les plus marquants.

Clairement identifié, le secteur des entreprises de professions libérales recense 670 000 entreprises et près d'un million d'emplois salariés, en progression de 13% entre 2000 et 2007.

Longtemps considéré comme un secteur homogène d'activités protégées de la concurrence mondiale et peu sensibles à la conjoncture, il s'est renouvelé en accueillant parmi ses rangs des activités tels que le conseil et l'assistance aux entreprises ou l'informatique et le traitement de données, ce que l'OCDE a appelé en son temps : « Les services stratégiques aux entreprises ».

Ce sont des activités dont la valeur ajoutée mesurée au niveau de l'entreprise est importante (la valeur ajoutée du secteur en entier représente 12,1% de l'ensemble du champ industrie, commerce, service –ICS- en 2006) ; néanmoins les professionnels gardent une base de clientèle locale et sont répartis sur tout le territoire : plus d'1/3 d'entre eux sont implantés dans des agglomération de moins de 10 000 habitants.

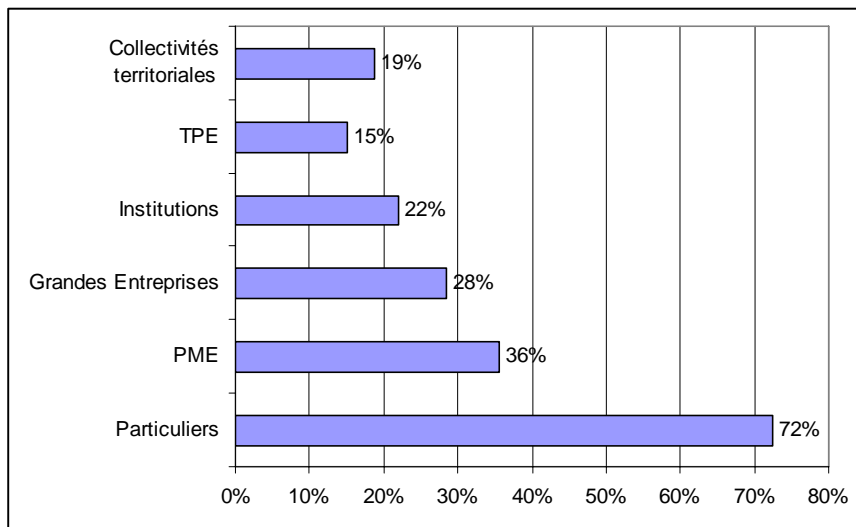


* * *

*

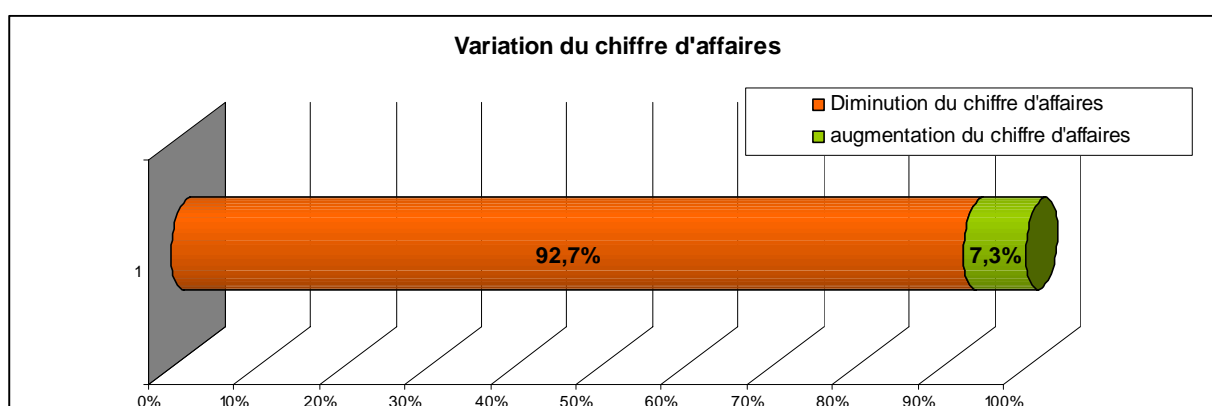
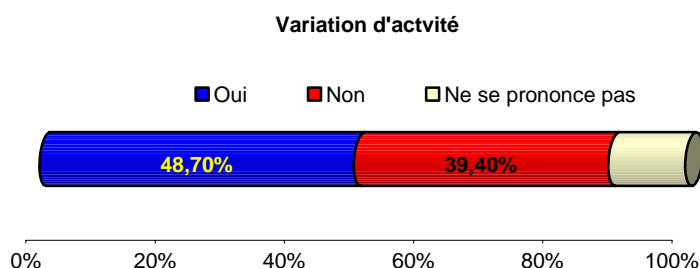


➤ **A quel(s) type(s) de clients proposez-vous vos prestations (plusieurs réponses) ?**



Ces vingt dernières années ont vu une ouverture de l'exercice libéral aux activités de conseil et d'assistance aux entreprises et une diversification des clientèles, des ménages vers les entreprises (on peut citer la profession du droit, où les avocats ont été rejoints par les conseils juridiques en 1991). Ainsi, si 72% des entreprises répondent aux demandes des particuliers, les PME et les grandes entreprises sont le 2^{ième} vivier de clientèle. La part de ces marchés, qui sont plus rentables en période de croissance, fragilise les entreprises quand la conjoncture se retourne.

➤ Dans quelle proportion estimez-vous la variation de votre chiffre d'affaires ?



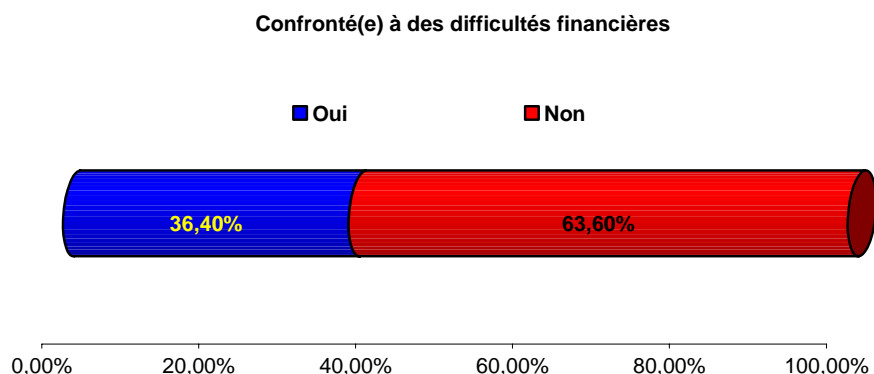
49 % des chefs d'entreprise constatent une modification de leur activité. Cette modification se traduit pour 92,7 % de ces professionnels par une diminution du chiffre d'affaires.

Cette baisse du chiffre d'affaires est due à une raréfaction de la clientèle, la 2^{ème} inquiétude des professionnels, après le poids des cotisations sociales. La diminution de la demande (clientèle), est ressentie par 21% des dirigeants, et n'a encore pas été suivie par une baisse générale des prix (43% des professionnels ont des tarifs imposés).

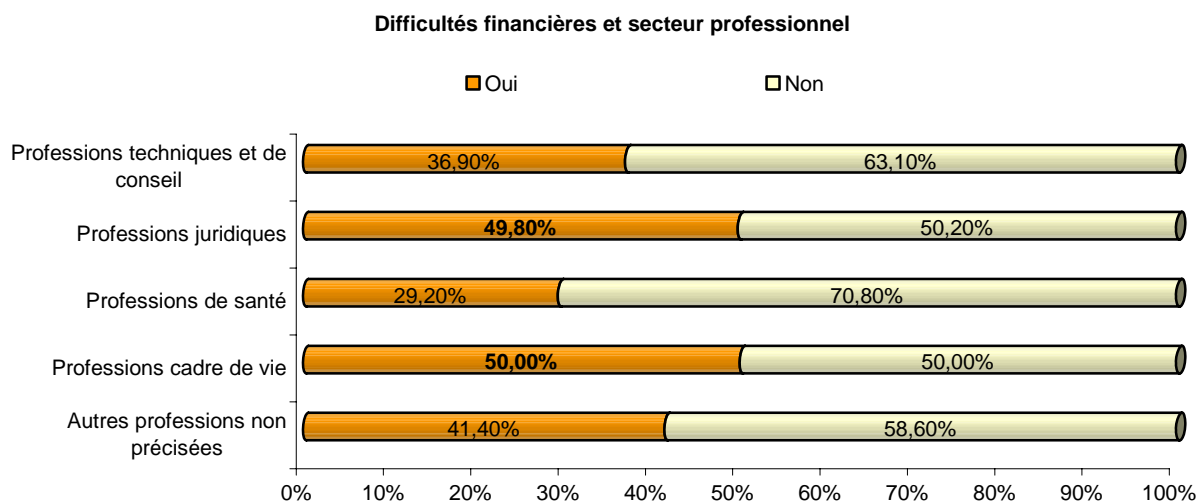
Plus petites et plus fragiles, les entreprises de professions libérales ressentent plus fortement les effets de la crise économique en terme de diminution de leur chiffre d'affaires. Les importantes variations reportées pourraient préjuger de la pérennité de ces entreprises.

Il reste que 39% des professionnels n'ont pas constaté de modification de leur activité, ils contribuent à stabiliser les performances de l'ensemble du secteur.

➤ **Votre activité libérale est-elle confrontée à des difficultés financières ?**

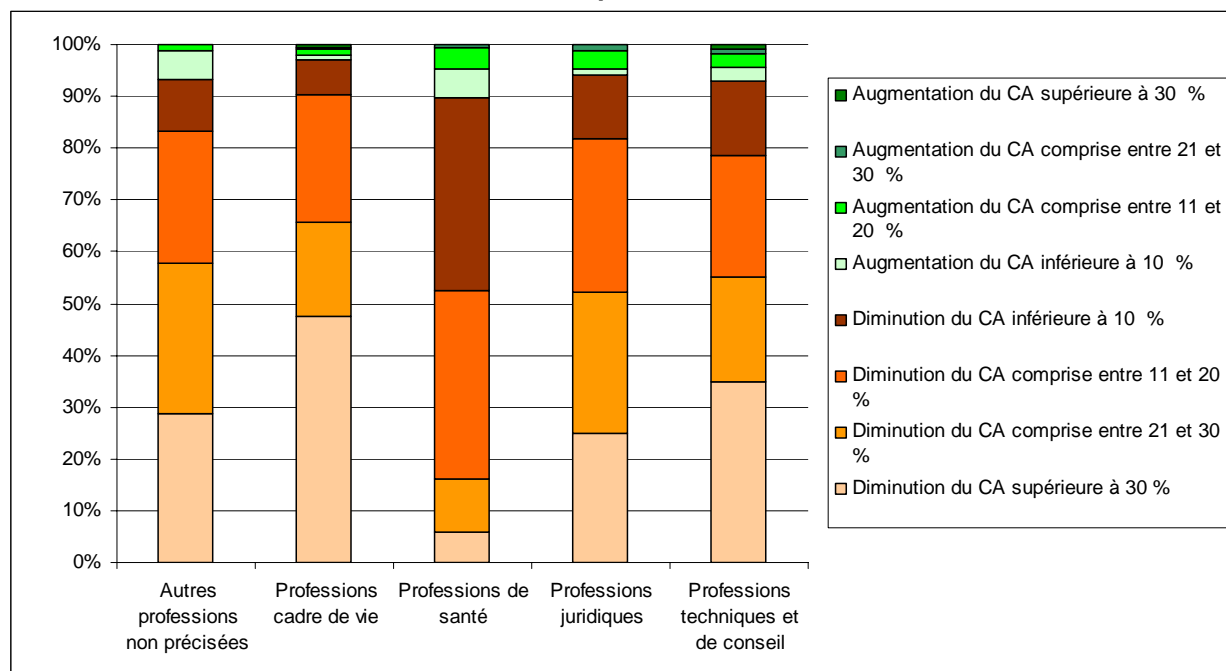


La base (40% des réponses) se déclare confrontée à des difficultés financières : conséquence de la diminution du chiffre d'affaires, le besoin en fonds de roulement augmente.



Famille par famille, ce sont les entreprises du cadre de vie : architectes, économistes de la construction, experts géomètres, etc... qui, dans le sillage de la récession du secteur de la construction, sont particulièrement confrontées à des difficultés financières. Les professions juridiques pour 49,8 % d'entre elles sont confrontées à des problèmes et constituent la 2ieme famille professionnelle la plus touchée.

Niveau de la variation de l'activité et le secteur professionnel ?

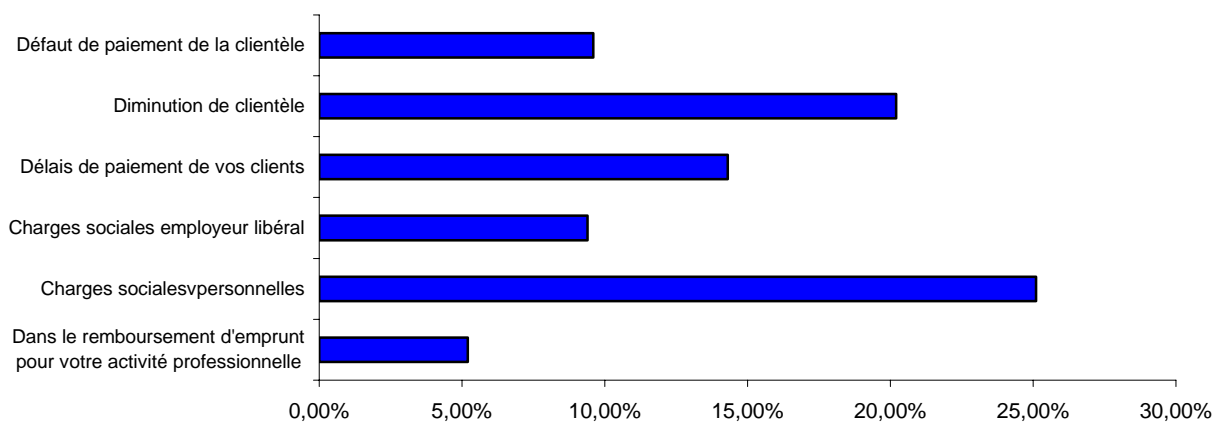


Bénéficiant d'un marché « résidentiel », les professionnels de santé sont, dans leur ensemble, moins touchés que les autres secteurs.

Chez celles qui constatent des baisses de leur chiffre d'affaires, l'ampleur des pertes subies est bien moins importante, que dans les autres activités. Ainsi, les professions de santé ne sont que 6 % à constater une dégradation de plus de 30 % de leur chiffre d'affaires, à comparer avec les professions du cadre de vie, qui émargent pour plus de 47 % d'entre elles à ce niveau. Les professions du cadre de vie paraissent les grandes perdantes de cet instantané conjoncturel : elles ont vu des commandes reportées, voire annulées. Pourtant, elles pourraient indirectement bénéficier du plan de relance mis en place par les pouvoirs publics. La question de sa mise en œuvre rapide est alors posée.

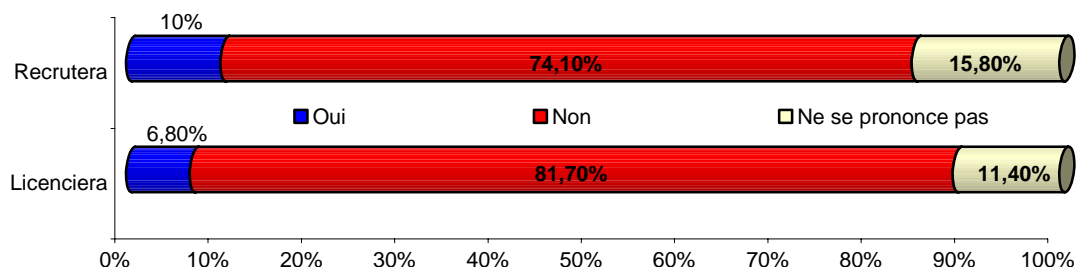


➤ **Si votre entreprise libérale est actuellement confrontée à des difficultés financières, de quelles natures sont-elles ?**



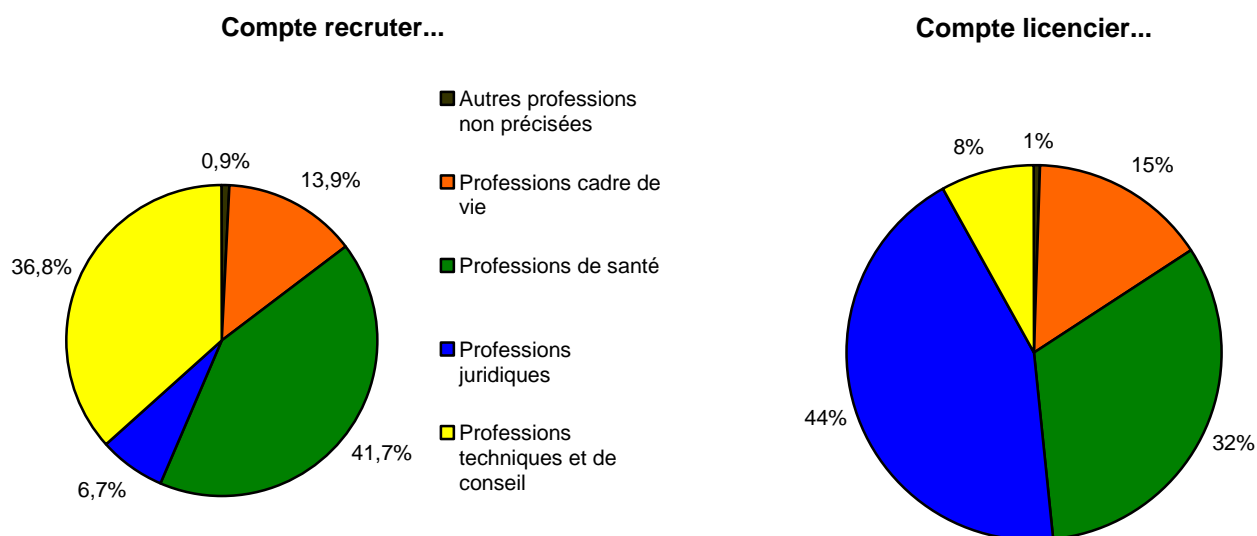
Les difficultés financières se rapportent d'abord aux cotisations sociales personnelles. Elles arrivent en premier chef des préoccupations. En effet, elles sont appelées par l'administration deux ans après la détermination du bénéfice qui a permis de les calculer. En période de récession, elles aggravent le besoin en fonds de roulement, en télescopant la chute du chiffre d'affaires.

➤ **Courant 2009, pensez-vous procéder à un ou plusieurs licenciements économiques ? Pensez-vous procéder à un ou plusieurs recrutement(s) ?**



Couvrant également, les activités de la santé, l'éducation et l'action sociale, qui sont des secteurs de l'économie française structurellement en croissance d'emploi, les entreprises de profession libérales peuvent à leur niveau, freiner la dégradation du marché du travail. En terme d'emploi, la santé libérale occupe 782 000 postes salariés et non salariés.

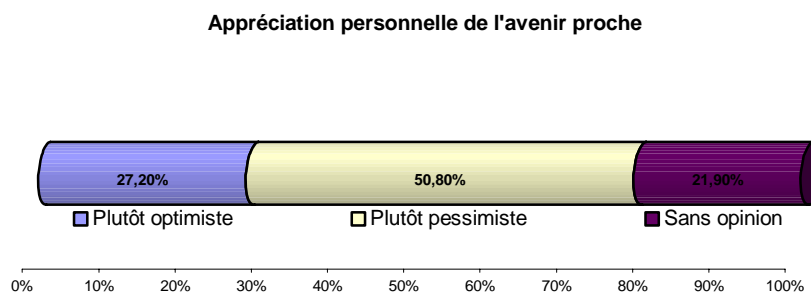
Les activités libérales rendent des services immatériels à valeur ajoutée, où les ressources humaines jouent un rôle important. Pour cette raison, il est difficile pour les entreprises de se séparer de salariés qu'elles ont formés. 82% des professionnels libéraux ne licencieront pas en 2009, et le recrutement reste d'actualité pour 10% d'entre eux.



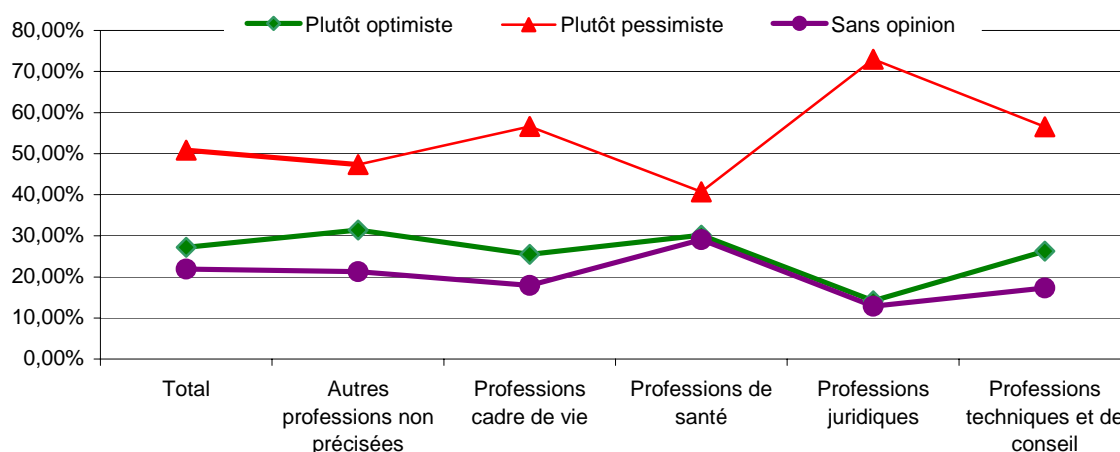


Profession par profession, ce sont les professionnels de la santé qui sont les plus dynamiques en terme de recrutement, ils représentent 42% des intentions d'embauche en 2009, suivis des professions techniques et cadre de vie, soit 37% des professionnels interrogés ayant des projets de recrutement. *A contrario*, les professionnels du droit représentent 44% des chefs d'entreprise, parmi ceux ayant l'intention de licencier en 2009. Ils sont suivis par les professionnels de santé dont la part est de 32 %.

➤ Pour les 12 prochains mois, êtes vous plutôt optimiste ? pessimiste ?

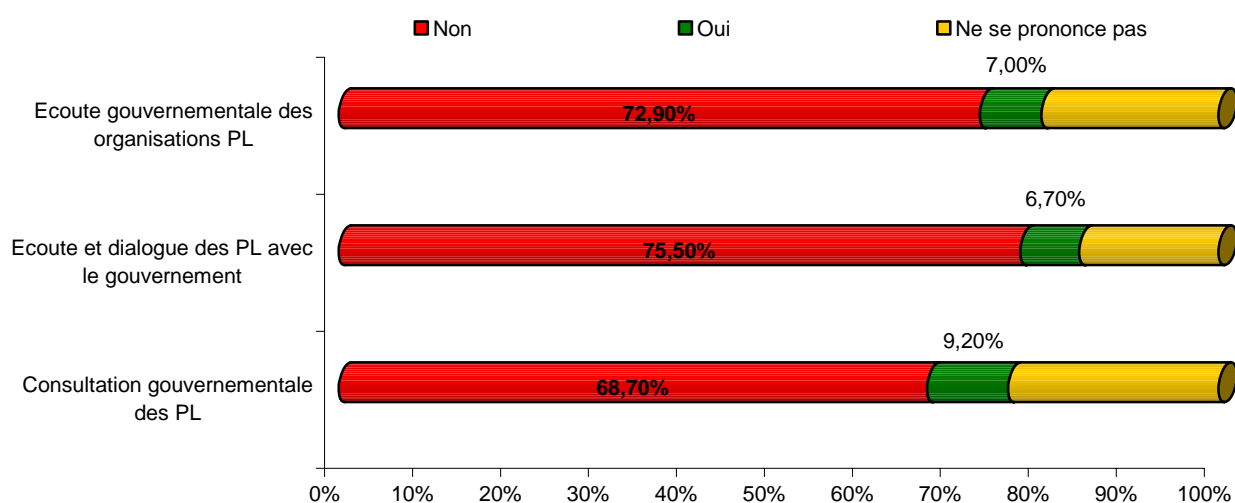


51% des chefs d'entreprise sont pessimistes, contre 27 % d'optimistes et 22% ne se prononcent pas.



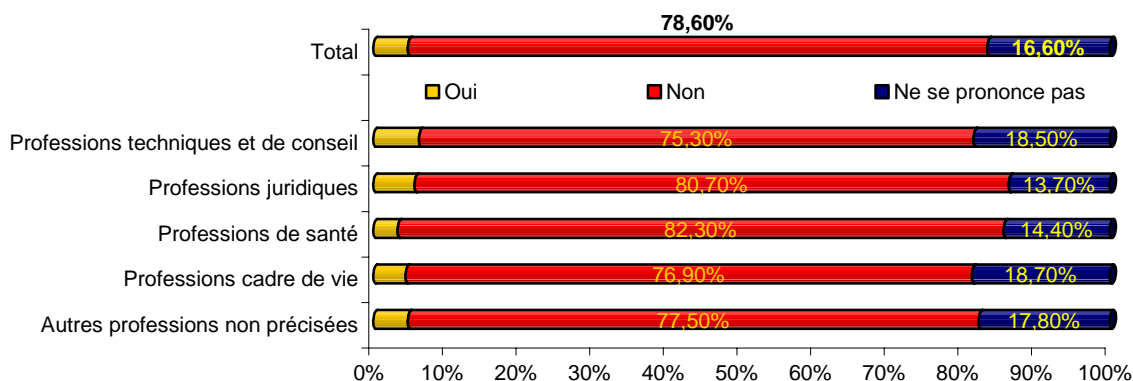
Avec plus de 70% de pessimistes les professionnels du droit se démarquent des autres chefs d'entreprise. Les plus optimistes sont les professions de santé, qui bénéficient grâce à leur environnement institutionnel d'une protection contre la crise, par la garantie à tous de l'accès à la santé. Cependant, les perspectives d'avenir sont entachées d'incertitude, même pour ces dernières, qui sont près de 30% à ne pas avoir d'opinion.

- **Estimez-vous que le Gouvernement est à l'écoute de vos organisations professionnelles ?**
- **Globalement, estimez-vous qu'il existe une écoute et un dialogue avec le secteur des Professions Libérales qui représentent un quart des entreprises françaises ?**
- **Estimez-vous que le Gouvernement prend suffisamment en compte votre secteur professionnels ?**



72,43% des professionnels libéraux interrogés estiment que le gouvernement ne porte pas d'intérêt au secteur des entreprises de profession libérale.

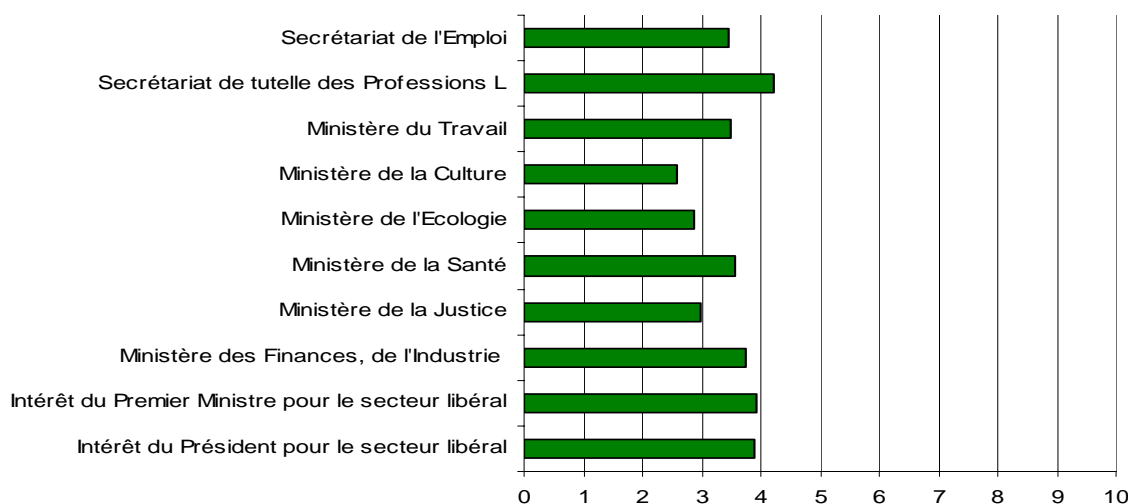
Valorisation gouvernementale et secteurs professionnels





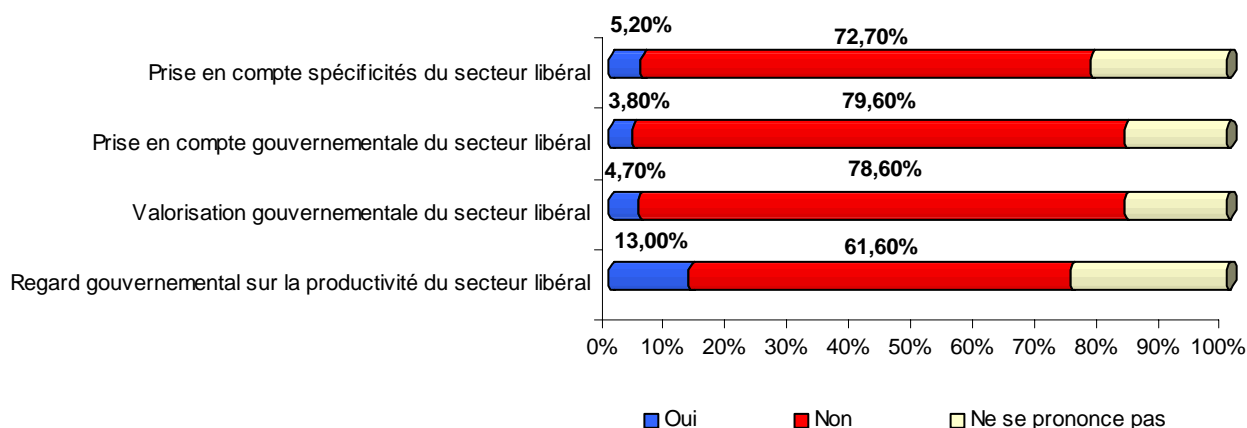
Tous les secteurs des professions libérales estiment que le gouvernement ne valorise pas l'entrepreneuriat de la profession libérale : expression majoritaire chez les femmes (80%) *versus* hommes (78%).

➤ **Evaluez sur une échelle de 1 à 10, l'intérêt du Président de la République et des différents ministères pour le secteur des entreprises de profession libérale ?**



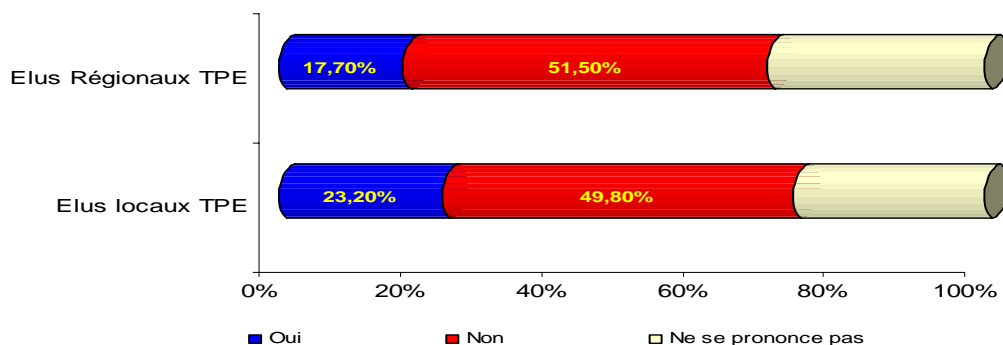
La majorité des professionnels libéraux estime à 3,4 sur une échelle de 1 à 10, l'intérêt des différents ministères au secteur économique des entreprises de profession libérale.

Relation de l'entreprise profession libérale et le gouvernement



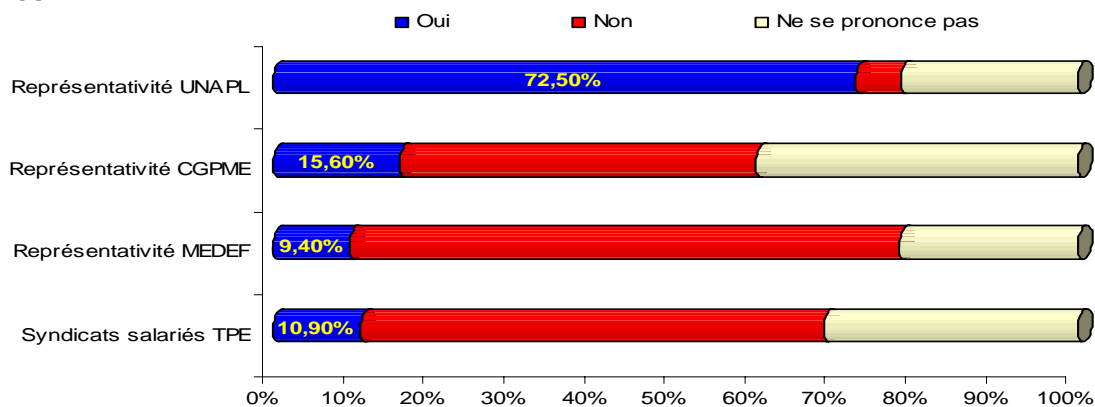
Plus de 73% des chefs d'entreprises de profession libérale estiment que le gouvernement n'évalue pas la valeur ajoutée de ce secteur économique dans les politiques socio-économiques.

➤ **Pensez-vous que vos élus locaux et régionaux considèrent le secteur des professions libérales comme un secteur d'entreprises ?**

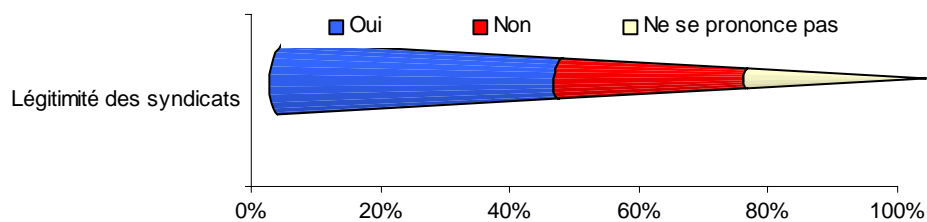


Une majorité de professionnels libéraux estiment que les élus territoriaux ne considèrent pas les professions libérales comme un secteur économique d'entreprises.

➤ **Pensez-vous que les organisations syndicales suivantes soient habilitées à représenter le secteur des entreprises de profession libérale auprès des pouvoirs publics ?**



Plus de 70% des professionnels libéraux considèrent l'UNAPL comme la seule organisation patronale représentative de leur secteur socio-économique, auprès des pouvoirs publics.



Les corps intermédiaires, tel que les syndicats, restent pour une majorité des professionnels libéraux les organisations qui ont toute légitimité démocratique à être les interlocuteurs de leur secteur professionnel vis à vis des pouvoirs publics.